

Règlement Intérieur de l'espace jeunes

Ton espace jeunes est ouvert ! Lui et l'équipe d'animation t'accueillent avec un grand plaisir dans cet espace réservé aux jeunes du territoire.

Tu y trouveras ton bonheur, entre les accueils libres et les activités proposées, tu auras accès à tout le matériel à disposition que tu pourras utiliser en autonomie.

Cet espace jeunes est un lieu de vie collective, de convivialité et de bonne humeur. Il est ouvert en semaine scolaire après les cours de 16h à 18h30 et le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 mais tu peux aussi manger au collège 12h30 avec les autres jeunes et l'animateur.

L'équipe t'attend également pendant les vacances pour des activités l'après-midi, des journées avec des sorties ou encore des soirées avec animations et repas gourmands !

Comme tout endroit collectif, tu auras des règles à respecter si tu veux en profiter:

Les commandements de ton espace jeunes

Des devoirs tu auras :

- Tu auras le devoir de remplir ta fiche d'animation et régler ta consommation
- A chacune de tes entrées ou sorties de l'espace jeunes l'animateur tu préviendras
- Les autres et toi-même tu respecteras
- Tu ne crieras point pour t'exprimer
- Le personnel et le matériel tu respecteras
- De tes actes tu répondras

Des interdits tu respecteras

- Tu ne devras pas fumer
- Interdiction de boire de l'alcool tu auras
- Les substances illicites tu banniras
- Défense tu auras de dégrader le matériel

Tes parents s'engagent à

- Te couvrir avec leurs responsabilités civiles
- Etre responsable de toi quand l'Espace Jeunes tu quitteras

Le non-respect de ce règlement pourra entraîner une exclusion temporaire voir définitive.

Fait à, le

Signature du responsable légal

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du jeune

Précédée de la mention « lu et approuvé »